



Fédération Française
de Spéléologie



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

CURSUS ENCADRANT
**JOURNÉES DE FORMATION
CONTINUE EN SPÉLÉOLOGIE**

Edition 2025 | Document version n°2



1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Recyclage des brevets d'encadrement de tous les participants.
Enrichissement des pratiques par l'échange entre pratiquants.
Conforter les participants dans leurs compétences d'encadrants.
Réactiver leur motivation.

2. PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Être détenteur d'un brevet d'encadrement en spéléologie délivré par la FFS (initiateur, moniteur, instructeur).

3. CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être membre de la Fédération Française de Spéléologie (FFS).
- Être assuré en responsabilité civile pour l'activité (se référer à <https://assurance.ffspeleo.fr/>).
- Avoir 18 ans révolus.
- Accessibilité des personnes en situation de handicap : contacter l'organisateur ou accessibilite@ffspeleo.fr.

4. PRÉROGATIVES DÉLIVRÉES À L'ISSUE DU SUIVI DE LA FORMATION OU DE L'OBTENTION DU BREVET

A l'issue de la formation, les participants voient leur brevet recyclé pour 5 ans.

5. STRUCTURE ORGANISATRICE ET PROCÉDURE D'AGRÉMENT

Stage pouvant être organisé au niveau national par l'École Française de Spéléologie (EFS) ou en local par un comité départemental ou régional. Le stage doit obtenir un agrément FFS, délivré par l'EFS.

6. CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : 1 instructeur ou moniteur
- Cadres : instructeurs, moniteurs ou moniteurs stagiaires
- Les encadrants doivent être fédérés et tous doivent être à jour de leur recyclage.
- Taux d'encadrement : 1 cadre pour 4 stagiaires.

L'organisateur peut, si besoin, solliciter un membre de la DN ou de la DTN pour renforcer l'équipe d'encadrement. Les frais de ce dernier (déplacement, hébergement) sont pris en charge par la FFS.

De la documentation est à disposition pour la présentation des thèmes théoriques. On la trouve sur le site de l'EFS.

7.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation se déroule en deux journées minimum. Un exemple de planning est donné en annexe 1.

Les connaissances techniques et pédagogiques des stagiaires sont actualisées lors d'ateliers en falaise ou cavité, en accordant une grande place aux demandes exprimées par les stagiaires. Les techniques qu'ils utilisent réellement sur le terrain sont si besoin :

- revues (en amenant de petites astuces pour améliorer le confort ou l'efficacité),
- corrigées (en cas de mauvaise utilisation ou de fausse croyance),
- modifiées (technique limitée en efficacité ou inappropriée).

Les savoir-faire suivants sont revus durant le stage, en cohérence avec le brevet à recycler :

- techniques d'encadrement sur agrès,
- parades,
- passage d'étroiture (si ce besoin est identifié),
- dégagement d'un équipier sur corde,
- réchappe (si ce besoin est identifié),
- repérage et mise en place d'ateliers techniques pour organiser une séance pédagogique,
- observation du milieu pour réinvestissement au cours d'une séance pédagogique (si l'espace-temps est assez grand !).

Les thèmes suivants sont abordés en salle :

- l'accidentologie en spéléologie et les outils de prévention des risques,
- l'évolution de la réglementation,
- le projet fédéral,
- autres questions posées par les stagiaires.

La présence ou non d'un public support relève du choix de l'équipe encadrante. Il peut paraître important d'être au plus proche d'une situation réelle. Cependant cela peut aussi engendrer des complications organisationnelles et devenir pénalisant en termes de gestion de temps moteur. Si ce choix est fait, l'équipe encadrante prendra soin de préparer le public aux enjeux de la journée.

Un lieu convivial avec une salle de réunion, et une cavité ou falaise accessible rapidement, proposant la possibilité de monter une variété d'ateliers (petit puits, désescalade, étroiture ponctuelle, etc.) sont nécessaires à la bonne réalisation de ce stage.

Matériel utilisé lors de la formation :

Les équipements de protection individuelle utilisés au cours du stage sont normés et utilisés conformément à ce à quoi leur fabricant les destine dans leur notice.

Les stagiaires évoluent sur des cordes semi-statiques de type B ou A.

Selon les acquis précédents des stagiaires, des cordelettes semi-statiques ou hyperstatiques peuvent également être utilisées. Les stagiaires sont amenés à utiliser tous types de connecteurs, ancrages et amarrages.

Cependant, le stage a pour but d'actualiser des connaissances précédemment apprises.

8. STRUCTURATION DE LA FORMATION

La formation est découpée en blocs de compétences.

Chaque bloc de compétences peut être découpé en unités d'enseignements.

Chaque unité d'enseignement regroupe des compétences formulées sous la forme : « Être capable de... »

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique
(recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Compétences techniques et de progression dans l'activité

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Compétences d'encadrement et d'enseignement dans l'activité

9. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique (Recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

OBJECTIF :

Connaissance du plan de développement fédéral, de l'accidentologie, des outils de prévention des risques, des évolutions de la réglementation.

DURÉE :

5 h

ENCADREMENT :

Exposés animés par l'équipe d'encadrement. Un membre de la DN ou un CTN peut être invité.

ORGANISATION :

Exposés, échanges entre participants.

COMPÉTENCES :

- 1.** Connaitre les grands axes du plan de développement fédéral et son utilité.
- 2.** Être capable d'utiliser un outil de prévention des risques.
- 3.** Connaitre les évolutions de la réglementation.
- 4.** Connaitre les prérogatives d'encadrement de son diplôme (classe de cavité, taux d'encadrement).

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Compétences techniques et de progression dans l'activité

OBJECTIF :

Mise à jour des compétences techniques de son brevet.

DURÉE :

Une demi-journée.

ENCADREMENT :

Un cadre pour quatre stagiaires.

ORGANISATION :

Exercices en falaise ou en cavités.

COMPÉTENCES :

1. Mettre en place un équipement sécurisé et confortable.
2. Connaitre l'évolution du matériel individuel et collectif.

Pages du manuel technique*

p 123 à 176

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou d'un secours

OBJECTIF :

Mise à jour des compétences d'intervention de son brevet.

DURÉE :

Une demi-journée.

ENCADREMENT :

Un cadre pour quatre stagiaires.

ORGANISATION :

Exercices en falaise ou en cavités.

COMPÉTENCES :

1. Mettre en œuvre une technique d'intervention auprès d'une personne en difficulté.
2. Mettre en œuvre une technique de dégagement d'équipier.
3. Mettre en place un point chaud.
4. Déclencher une alerte.

Pages du manuel technique*

p 179 à 188

p 244 et 245

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Compétences d'encadrement d'enseignement dans l'activité

OBJECTIF :

Mise à jour des compétences d'encadrement de son brevet.

DURÉE :

Une journée.

ENCADREMENT :

Un cadre pour quatre stagiaires.

ORGANISATION :

Exercices en falaise ou en cavité.

COMPÉTENCES :

- 1.** Mettre en œuvre les techniques d'assurance et d'assistance.
- 2.** Mettre en œuvre les techniques de parade en escalade.
- 3.** Connaître l'intérêt du repérage d'une cavité.
- 4.** Organiser une séance pédagogique.
- 5.** Mettre en place des ateliers techniques adaptés au public encadré.
- 6.** Réinvestir ses connaissances du milieu lors d'une séance pédagogique.
- 7.** Se positionner en tant que cadre dans un groupe.

Pages du manuel technique*

p 209 à 212

*Manuel technique de spéléologie
<https://ffspeleo.fr/zaa78>

10.

EVALUTATION DES ACQUIS DES STAGIAIRES

L'évaluation des acquis permet de réaliser, en fin de formation, une évaluation formative (bilan individualisé) et certificative des compétences du stagiaire. A cette fin, l'annexe 2 fournit un support pédagogique pour l'équipe encadrante.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation est faite par l'équipe de cadres en continu durant la durée du stage.

Sont évalués les capacités du stagiaire à analyser sa pratique, à connaître ses limites, et à maîtriser suffisamment la technique d'encadrement pour pouvoir poursuivre en toute sécurité les prérogatives de son brevet.

Critères d'évaluation des compétences

- Sécurité (absence de mise en danger)
- Autonomie (sans l'aide du cadre)
- Maîtrise (avec aisance et fluidité)

Acquisition des compétences

Pour chaque compétence, l'évaluation permet de préciser le degré d'acquisition comme précisé ci dessous :

- NE : Non évalué
 - NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre.
 - EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
 - A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise
-

11.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES STAGIAIRES ET CADRES

Les stagiaires et cadres répondront à l'enquête qualité fédérale qui sera transmise au secrétariat des formations de la Fédération française de spéléologie.

Un formulaire de réclamation sera remis sur demande aux stagiaires qui se chargeront de le transmettre au secrétariat des formations pour traitement (envoi par courrier ou email).

Le responsable pédagogique de la formation est invité à réaliser une enquête de satisfaction auprès de ses cadres et de ses stagiaires afin de permettre une amélioration de l'organisation locale de la formation.

ANNEXE 1 EXEMPLE DE PLANNING

	Matin	Après-midi	Début de soirée
J1	<p>Présentation du stage, tour de table de présentation et des attentes et besoins de chacun.</p> <p>Révision et optimisation de différentes techniques d'encadrement (sur agrès mais aussi parade en escalade et passage d'étroiture si ces besoins sont identifiés), de dégagement d'un équipier sur corde (et de réchappe si ce besoin est identifié).</p>		<ul style="list-style-type: none">- L'accidentologie en spéléologie et les outils de prévention des risques.- L'évolution de la réglementation.
J2	<p>Repérage, mise en place d'ateliers techniques pour organiser une séance pédagogique.</p> <p>Observation du milieu pour réinvestissement pendant la séance pédagogique.</p>		<ul style="list-style-type: none">- Le projet fédéral.- Autres questions posées par les stagiaires.- Bilan du stage.

ANNEXE 2 ÉVALUATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION

Grille d'évaluation des compétences acquises en fin de formation

NE NA EC A

BLOC DE COMPÉTENCES 1 - Connaissance du contexte de pratique

Connaitre les grands axes du plan de développement fédéral et son utilité.					
Utiliser un outil de prévention des risques.					
Connaitre les évolutions de la réglementation.					
Connaitre les prérogatives d'encadrement de son diplôme (classe de cavité, taux d'encadrement).					

BLOC DE COMPÉTENCES 2 - Compétences techniques et de progression

Mettre en place un équipement sécurisé et confortable.					
Connaitre l'évolution du matériel individuel et collectif.					

BLOC DE COMPÉTENCES 3 - Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

Mettre en œuvre une technique d'intervention auprès d'une personne en difficulté.					
Mettre en œuvre une technique de dégagement d'équipier.					
Mettre en place un point chaud.					
Déclencher une alerte.					

BLOC DE COMPÉTENCES 4 - Compétences d'encadrement d'enseignement dans l'activité

Mettre en œuvre les techniques d'assurance et d'assistance.					
Mettre en œuvre les techniques de parade en escalade.					
Connaître l'intérêt du repérage d'une cavité.					
Organiser une séance pédagogique.					
Mettre en place des ateliers techniques adaptés au public encadré.					
Réinvestir ses connaissances du milieu lors d'une séance pédagogique.					
Se positionner en tant que cadre dans un groupe.					

Legende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise